

PERMANENCES CONSEIL EN ARCHITECTURE

Pays de Brocéliande

Deuxième Semestre 2026

**Les rendez-vous doivent être pris auprès des Mairies
ou des Communautés de Communes où se tiennent les permanences**

Pauline VINCENT

Lieux de permanence 	Contacts 	Adresse 
Montauban de Bretagne	02 99 06 42 55	Mairie
CC St Méen Le Grand	02 99 09 44 56	Communauté de communes (Maison du développement / Espace France Services)
Iffendic	02 99 09 70 16	Mairie
Bréal sous Montfort	02 99 60 41 58	Mairie
Plélan Le Grand	02 99 06 84 45	Communauté de communes

Pour tout renseignement complémentaire sur la prise de rendez vous
cau35@ille-et-vilaine.fr - 02.99.02.32.94
ou l'Agence départementale de votre secteur

SEPTEMBRE	Matin	Après-midi
lundi 07/09	St Méen Le Grand	Montauban de Bretagne
lundi 14/09	Iffendic	Bréal sous Montfort

OCTOBRE	Matin	Après-midi
lundi 05/10	St Méen Le Grand	Montauban de Bretagne
lundi 12/10	Iffendic	
jeudi 15/10	Plélan le Grand	

NOVEMBRE	Matin	Après-midi
lundi 02/11	St Méen Le Grand	Montauban de Bretagne
lundi 16/11	Iffendic	Bréal sous Montfort

DECEMBRE	Matin	Après-midi
lundi 07/12	St Méen Le Grand	Montauban de Bretagne
lundi 14/12	Iffendic	
jeudi 17/12	Plélan le Grand	

Matin, 4 rdv de 45min : 9h30 / 10h15 / 11h / 11h45

Après-midi, 4 rdv de 45 min : 14h / 14h45 / 15h30 / 16h15

Les permanences sont assurées à partir de 3 rendez-vous pris. A défaut, la venue est annulée et une visio sera proposée en remplacement.



Pièces à prévoir lors de vos rendez-vous
- Photos de l'environnement
- Photos et/ou plan papier
- Extrait du cadastre
- Extrait du Plan Local d'Urbanisme (PLU)